

*Je tiens à remercier les membres du Comité spécial sur la réforme électorale de cette occasion de partager mes idées sur la nécessité pour le Canada d'adopter un système électoral qui intègre le principe de la **représentation proportionnelle**. Alors que le délai accordé au public pour contribuer à vos délibérations sur cet enjeu extrêmement important tire à sa fin, je souligne vos efforts sincères pour prendre les mesures qui s'imposent pour le peuple canadien.*

LA PROPORTIONNALITÉ EST LA SEULE FAÇON DE FAIRE QUE CHAQUE VOTE COMPTE

Dans son premier discours au Parlement, la ministre Monsef avait affirmé :

« ... les réformes que nous choisirons finalement devront être conçues de manière à répondre aux citoyens qui estiment que leurs préoccupations sont ignorées. »

À ces nobles sentiments exprimés par la ministre, je peux seulement répondre qu'il n'y a rien de plus susceptible de faire en sorte que les citoyens estiment que leurs préoccupations sont ignorées que de voir leurs votes écartés lorsqu'il est temps de procéder au dénombrement qui déterminera qui les représentera au Parlement.

UNE PERSONNE, UN VOTE, UNE VALEUR est un principe fondamental de l'égalité politique dans une démocratie. Il affirme le principe voulant que chaque citoyen doit avoir un vote et que chaque vote exprimé doit avoir une valeur égale.

QUELLE EST LA VALEUR D'UN VOTE?

La valeur d'un vote réside dans sa capacité à déterminer la distribution du pouvoir politique. Au Canada, seuls les citoyens qui votent pour le candidat victorieux dans chaque circonscription voient cette promesse honorée. Les autres électeurs – habituellement plus de la moitié d'entre nous – voient leur choix de représentation politique considéré comme non pertinent. Pour cette raison, les systèmes fondés sur la majorité comme le système majoritaire à un tour et le vote alternatif sont appelés à juste titre « la tyrannie exercée par la minorité sur la majorité ».

IL EST POSSIBLE DE FAIRE LES CHOSES AUTREMENT

« Quatre-vingt-un pays dont la plupart des démocraties de longue date utilisent des éléments de la proportionnalité. La plupart de ces pays

l'utilisent depuis des décennies. Les pays qui sont à leur première tentative d'établir un mode de scrutin démocratique ne choisissent presque jamais un système comme le nôtre¹. »

Il importe de noter que le principe d'UNE PERSONNE, UN VOTE, UNE VALEUR ne serait pas reflété non plus dans un système à vote alternatif. À moins que la proportionnalité ne soit elle aussi intégrée dans le système, la majorité des électeurs seraient privés de leur premier choix de représentant politique, ce qui mènerait à deux classes d'électeurs – ceux qui obtiennent leur premier choix, et ceux qui doivent se contenter de leur second ou troisième choix.

Afin de satisfaire aux exigences du principe démocratique voulant que chaque vote compte, un système électoral doit s'assurer que le vote populaire se reflète le plus fidèlement possible dans la répartition des sièges. En bref, c'est ce que fait la RP. Dans la plus récente élection fédérale, plus de neuf millions d'électeurs ont voté sans aucune influence politique.

LA PREUVE : LES AVANTAGES DE LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE

Égalité entre les sexes. Dans les pays qui utilisent un système fondé sur la majorité, les femmes constituent en moyenne 23 % des députés. Dans les pays qui utilisent la représentation proportionnelle (RP), le nombre de femmes élues au Parlement est pratiquement multiplié par deux, pour atteindre en moyenne 39 %.

En outre, les résultats des recherches sur la représentation proportionnelle révèlent que **le taux de participation électorale est plus élevé dans les pays qui utilisent la RP**, et que les citoyens sont davantage mobilisés et plus satisfaits du rendement des institutions démocratiques de leur pays, en grande partie parce que la RP crée des conditions qui réorganisent les gouvernements de manière à ce qu'ils soient davantage orientés vers la coopération et la collaboration et plus réceptifs aux besoins de l'électorat.

¹ <http://campagne2015.fairvote.ca/a-propos/>.

Parmi les autres avantages démontrés par les statistiques, on peut nommer :

- un meilleur rendement économique et fiscal
- une meilleure gestion de l'environnement
- des orientations stratégiques plus stables à long terme
- des sociétés plus inclusives, plus tolérantes et plus mobilisées
- des disparités salariales plus faibles et des perspectives d'éducation élargies
- un plus grand respect pour la vie privée
- des niveaux plus faibles de conflit et de militarisme

Il est clairement démontré que la RP améliore la vie des citoyens selon presque tous les indicateurs du progrès démocratique².

LA FIN DES FAUSSES MAJORITÉS ET DU VOTE STRATÉGIQUE

Parmi les grands bienfaits de la représentation proportionnelle, on notera qu'elle met fin à la nécessité du vote stratégique. Des millions de Canadiens réaliseront avec un extrême soulagement qu'ils n'auront plus jamais à voter pour un parti qui ne reflète pas leurs valeurs pour empêcher un parti qu'ils apprécient encore moins d'obtenir 100 % du pouvoir alors qu'il a obtenu moins de 50 % du vote. Dix des 14 gouvernements « majoritaires » élus au Canada depuis la Seconde Guerre mondiale ont remporté moins de la moitié des voix exprimées. Dans nos deux dernières élections, le parti victorieux a remporté moins de 40 % du vote populaire et pourtant détenait 100 % du pouvoir. C'est là un signe évident d'une démocratie dysfonctionnelle. Cette grossière distorsion des principes démocratiques n'existerait tout simplement pas avec un système électoral fondé sur la représentation proportionnelle.

EN CONCLUSION

Les Canadiens comptent sur vous pour réparer notre système électoral défaillant. Nous comptons sur vous pour nous présenter le précieux héritage d'un système électoral juste et équitable qui fait que chaque vote compte de façon égale. Nous comptons sur vous pour recommander un système électoral qui permet aux Canadiens de faire leurs choix électoraux en fonction de leurs valeurs plutôt que d'avoir à voter pour éviter un

² Arend Lijphart, *Patterns of Democracy*, New Haven : Yale University Press, 1999.

résultat qu'ils craignent. Je vous demande de rendre aux Canadiens le grand service de recommander un système électoral qui favorise les intérêts de la population, plutôt que ceux des grands partis politiques qui sont habilités de façon disproportionnée par notre système actuel. Je vous invite à nous faire l'honneur de nous aider à créer une vraie démocratie qui fonctionne selon le principe de la représentation proportionnelle.

Je vous remercie de votre attention.

Alanna Morgan
Peterborough (Ontario)
Le 6 octobre 2016